

Bibliographie

Dans le texte même de notre article il a été fait mention de quelques sources juridiques et historiques dont nous avons fait usage. Nous pensons néanmoins qu'il serait utile de présenter dans une forme plus ou moins classée et critiquée les sources les plus importantes concernant le vakouf. Même dans les tout dernières études parues chez nous au sujet de cette institution, on n'a point fait usage des publications faites en très grande quantité à ce sujet; ce fait montre la nécessité absolue d'une bibliographie de ce genre. Nous devons noter avant toute chose qu'elle comprend presque exclusivement des ouvrages d'ordre juridique. Car, bien que des œuvres littéraires et historiques de toutes sortes, ayant trait à l'histoire turque - islamique, contiennent des renseignements susceptibles d'intéresser vivement l'histoire du Vakouf, il est impossible de les signaler toutes ici. Notre premier article, paru dans le premier numéro de la présente Revue peut montrer le chemin que doivent suivre ceux qui désirent s'occuper de l'histoire du Vakouf. Les certificats de vakoufs, les firmans de vakoufs, ainsi que les inscriptions et autres documents parus jusqu'ici ne feront l'objet d'explications. Il est toutefois de première nécessité de le faire un jour pour compléter la bibliographie présente, consacrée aux ouvrages juridiques; car pour voir quelles formes concrètes ont pris les systèmes théoriques, dans leur application à la vie pratique, l'on doit être à même de confronter les exemples et les comparer les uns avec les autres. Mais nous laissons ce travail aux numéros à venir de la Revue, et nous bornons - ainsi que nous l'a-

vons déjà signalé - à indiquer les ouvrages juridiques.

I. Ouvrages Orientaux.

On trouve des renseignements concernant les vakouf dans un grand nombre d'ouvrages de fikh, anciens et nouveaux, dans les recueils de Fetvas. Il est impossible de citer ces ouvrages qui constituent à eux seuls une bibliothèque entière. Citons ici les ouvrages traitant exclusivement du vakouf et susceptibles par cela même d'être employés sans difficulté par les chercheurs : Hilal b. Yahyâ (date de sa mort 245 de l'H. - 859 de notre ère), *Kitab-i-Ahkâm-al-Vakf*, Haydarâbâd 355; al-Khassâf (mort en 261 de l'H. - 875 de notre ère), *Ahkâm-al-Vakf*, le Caire 1904; Ibrahim b. Mûsâ al-Tarabulusî (mort en 922 de l'H. - 1516 de notre ère), *El-Is'af fi Ahkâm-al-Evkaf*, le Caire 1929; la traduction de cette œuvre écrite selon le fikh hanéfite se trouve dans la première partie de l'ouvrage de B. A. Adda et E. D. Ghalioungui, intitulé *le Wakf*, Alexandrie; 1893; parmi les ouvrages parus chez nous après le Tanzimat, nous pouvons citer les œuvres d'Ömer Hilmi, d'Ali Haydar, d'Elmalili Mehmed Hamdi efendi ainsi que les cours professés par le professeur Ebül'ulâ aux sujet des stipulations du Vakouf, à la Faculté de Droit d'Istanbul. Le dernier ouvrage paru chez nous à ce sujet est celui de M. Ali Himmet Berk, paru en 1941 sous le titre de *Vakiflar*. Si nous y ajoutons *Mameleke istinat eden şahsiyet : Vakif* (Adliye ceridesi, sene VIII, sayı 12, Ankara 1937, p. 1130-1170,) du professeur Esat Arsebük ainsi que le *Medenî Hukuk*, (C. I. Istanbul 1933, p. 296.

338 qui contient une forme développée du dernier, nous aurons fait un bilan général des publications de chez nous au sujet du Vakouf. L'article du professeur Ömer Lütfi Barkan, intitulé: *Ser'i miras hukuku ve evlâtlık Vakıflar*, montre le degré de développement de ces sortes de vakoufs; très important de ce point de vue, l'article étudie une question qui n'avait point été envisagée jusqu'à ce jour.

I. Ouvrages Occidentaux.

A. Dans les ouvrages de l'Occident traitant d'une façon générale du Droit musulman ou contenant l'exposé de doctrines de l'un quelconque des rites musulmans, (ou bien dans les ouvrages de l'Orient traduits en langues occidentales) on trouve-nous l'avons déjà dit d'importants renseignements au sujet des Vakoufs. Nous allons mentionner ici les plus considérables de ces ouvrages.

A. T o r n a u w, *Le Droit musulman*, traduit par Eschbach, Paris 1860; V a n d e n B e r g, *Principes du droit musulman*, traduit par R. de France de Tersan, Alger 1896 (contient les stipulations hanéfite et chafiïte); E. Z e y s, *Traité élémentaire de droit musulman algérien*, 2 vol., Alger 1885 - 1886; T h. W. J u y n b o l l, *Handbuch des Islamischen Gesetzes*, Leyden 1910 (écrit conformément au rite malikite); E. S a c h a u, *Muhammedanisches Recht nach Schafiïtischer Lehre*, Berlin 1897; D. S a n t i l l a n a, *Instituzioni di diritto musulmano malichita con riguardo anche al sistema sciafiita I*, Rom. 1926 (écrit conformément au rite malikite).

B. Ouvrages traitant directement de l'institution du vakouf ou sur l'état du vakouf dans les pays musulmans.

E u g. C l a v e l, *Le Wakf ou Habous*, 2. vol., le Caire, 1896 (écrit selon les rites hanéfite et malikite); - E r n e s t M e r c i e r, *le Hobous ou Ouvkaf, ses règles et sa jurisprudence*, Alger 1895; du m. a. : Deuxième étude

sur le Hobous ou Ouvkof, Alger 1898; m. : a. - *Le Code de Hobous ou ouvkof selon la législation musulmane*, Constantine 1899; K r c s m a r i k, *Das Wakfrecht von Stadtpunkte des Şari' altrechtes nach der Hanafit. Zeitsch. D. Morg. Ges.* C XLV (1891), S 511 - 576; - M. D' O h s s o n, *Tableau général de l'empire ottoman*, Paris 1788.

Sur les Vakoufs de Turquie :

M. B e l i n, *Extrait d'un mémoire sur l'origine et la constitution des biens de mainmorte en pays musulmans*, *Journal asiatique*, 1852, P. 377 - 427.

G a t t e s c h i, *Étude sur la propriété foncière, les hypothèques et les Wakfs*, Alexandrie, 1896.

Voir aussi, du même auteur : *Manuel de droit public et privé ottoman*, 1865.

Sur les vakoufs d'Égypte :

A. S h o u k r y B i d a i r, *l'Institution des biens dits Habous ou Wakf*, Paris 1924;

A. Y. M a s s o u d a, *Contribution à l'étude du Wakf en droit égyptien*, Paris 1925;

A. C o t t a, *le Régime du Wakf en Égypte*, Paris 1926.

Y. M. D e l a v o r, *Le Wakf et l'utilité économique de son maintien en Égypte* (*Revue des études islamiques*), 1929.

A. S e k a l y, *le Problème des Wakf en Égypte* (même Rev., 1929).

Sur les Vakoufs de Tripolitaine :

G i u s. C a l i f a n o, *Il regime dei beni Auqâf nella storia e nel diritto dell'islam*, Tripoli, 1913.

E. C u c i n o t t a, *Instituzioni di diritto coloniale italiano*, Roma 1930.

Sur les Vakoufs de Tunisie :

H. d e M o n t e t i, *Une loi agraire en Tunisie*, 1927.

E. F i t t o u s i e t A. B e n e z e t, *L'Etat tunisien et le protectorat français*, Paris 1931.

Sur les Vakoufs d'Algérie :

E. l a r c h e r, Traité élémentaire de législation algérienne, Paris 1923.

J. T e r r a s, Essais sur les biens habous en Algérie et en Tunisie, Lyon 1899.

M. M e r c i e r, Etude sur le Wakf abadhite et ses applications au Mzab, Alger 1927.

Sur les vakoufs du Maroc :

M i c h a u x - B e l l a i r e e t G r a u l l e, Les Habous de Tanger (Archives marocaines, T. XXII - XXIII.)

L. M i l l i o t, Demembrements des Habous, Paris 1918.

P. L. R i v i è r e, Traité codes et lois du Maroc, Paris 1925.

Sur les Vakoufs de Java :

A ce sujet on peut trouver des renseignements suffisants dans l'article *Wakap* (c'est le nom qu'on donne au vakouf à Java, en Malaisie et aux Indes Orientales) de K e r n, dans le supplément de l'*Encyclopédie de l'Islam*.

Parmi les études de caractère général, la plus importante est celle de M a r c e l M o r a n paru en 1910 à Alger dans les *Etudes de droit musulman algérien*. L'article de H e f f e n i n g dans l'*Encyclopédie de l'Islam* (1933) intitulé *Wakf*, est un résumé assez bien écrit et assez complet du problème.

C. Le système du Vakouf est en liaison étroite avec le régime terrien du droit musulman; les ouvrages, tant occidentaux qu'orientaux, traitant de la question des terres offriront donc d'importants renseignements au sujet du vakouf. D'une façon générale, les livres musulmans de fikh et, particulièrement pour l'époque ottomane, le *Mârûzât d'Ebûssûd*, ainsi que les livres de fetvas ottomans offrent des détails à ce sujet; de même, les commentaires imprimés et écrits par Â t i f B e y, H a y d a r e f e n d i, H ü s n ü e f e n d i, Z i y a e d d i n, H a l i s E ş r e f i; H. C e m a l e d d i n, seront de quelque

utilité. Notons toutefois, que ces commentaires imprimés n'ont pas tiré parti des livres de fikh anciens ainsi que des anciens codes ottomans, et qu'à l'exception de l'ouvrage de C e m a l e d d i n, tous les autres ne font qu'imiter les uns les autres et se répéter. Il est tout à fait étrange que les auteurs de ces ouvrages, sans conscience du point de vue historique, n'aient eu aucune notion d'ouvrages occidentaux écrits au sujet du droit terrien musulman. Pour donner un guide à nos jeunes juristes désireux d'étudier sérieusement les problèmes des terres et du Vakouf dans les pays musulmans, nous allons citer parmi les études sur les terres celles qui envisagent la question du vakouf:

V o r m s, Recherches sur la constitution de la propriété foncière dans les pays musulmans, Paris 1844.

B e l i n, Etude sur la propriété foncière en pays musulmans, Paris 1861.

V a n B e r c h e m, La Propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes, Geneve 1883.

G a t t e s c h i, Des lois sur la propriété dans l'empire ottoman, Paris, 1876.

E. M e r c i e r, La Propriété foncière en Algérie, Alger 1898.

A. M e s u r e u r, La propriété foncière au Maroc, Paris 1918.

J. C h a o u i, Le Régime foncier en Syrie, Aix 1928.

L. Z a m a r i a, Mode de conservation et de transmission de la propriété foncière en Syrie, Paris 1935.

C a r d o n, Le Régime de la propriété foncière en Syrie et au Liban, Paris 1932.

E. A m a r d, L'Organisation de la propriété foncière au Maroc, Paris 1913.

Recherches sur la nature et sur les revolutions du droit de propriété en Egypte, depuis la conquête de l'Egypte

par les musulmans, jusqu'à l'expédition française (Mémoires de l'Institut, Vol. I, 5, 6, 7).

P a d e l et S t e e g, De la législation foncière ottomane, Paris 1904.

D. Ainsi que nous l'avons vu, le vakouf est en liaison étroite avec le Droit d'héritage, les ouvrages sur l'héritage traiteront donc aussi du Vakouf; pour être complet citons quelques-uns de ces derniers, ayant également trait à des questions importantes du vakouf.

S a u t e y r a et C h e r b o n - n e a u, Statut personnel et succession, 2 vol., Paris 1873 (ouvrage écrit selon le rite malikite, contenant toutefois des renseignements basés sur le rite hanéfite.

T c h a c o s, De la succession en droit ottoman, Paris 1892.

E. C l a v e l, Du statut personnel et des successions d'après les différents rites, spécialement d'après le rite hanafite, 2 vol., Paris 1895.

F. P e l t i e r et G. H. B o u s - q u e t, Les Successions agnatiques mitigées, Paris 1935.

H a c o u n, Etude sur l'évolution des coutumes des Kabyles, spécialement en ce qui concerne l'exhérédation des femmes et la pratique de habous, Alger 1921.

J e a n B a z, Essai sur la fraude à la loi en droit musulman, Paris 1938.
